

COMPARAISON INTERNATIONALE DU COUT DES ACCIDENTS ET DES MALADIES PROFESSIONNELS

Les avantages économiques de la sécurité et de la santé au travail n'ont jamais été aussi évidents. Selon les nouvelles estimations d'un projet international, les accidents et les maladies professionnels représentent un coût d'au moins 476 milliards d'euros par an pour l'Union européenne. À lui seul, le coût des cancers d'origine professionnelle s'élève à 119,5 milliards d'euros. Les résultats de ce projet ont été présentés lors du XXI^e Congrès mondial sur la santé et la sécurité au travail qui s'est tenu à Singapour en septembre. Ils sont disponibles sur le site web de l'EU-OSHA sous forme de visualisation interactive des données.

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) mène des travaux visant à éclairer les décideurs dans les domaines politique, économique et scientifique pour les aider à mieux comprendre les effets économiques de la santé et de la sécurité au travail. Pour y parvenir, l'EU-OSHA communique les résultats de travaux de recherche de haut niveau scientifique sur les effets économiques des accidents et des maladies professionnels sur la société et le monde de l'entreprise.

Ces dernières années, l'Agence a par exemple mené des projets de recherche fondés sur des analyses coûts-bénéfices des mesures liées à la santé et à la sécurité au travail pour les petites et les moyennes entreprises (PME) et a analysé des mesures potentielles d'incitation économique en faveur d'actions de prévention, telles que des systèmes de points pour couvrir les risques d'accident. Le dernier projet de l'EU-OSHA consiste actuellement à examiner à grande échelle les coûts qui peuvent résulter de mesures insuffisantes de prévention pour la société en menant à bien une comparaison européenne et internationale. Ces travaux sont conformes au mandat que la Commission européenne a confié à l'EU-OSHA, qui en a fait une priorité du cadre stratégique de l'Union européenne en matière de santé et de sécurité au travail (2014-2020)¹.

Il est compliqué d'établir une estimation complète des coûts des accidents et des maladies professionnels pour la société. Cependant, il est essentiel que les décideurs de la société reconnaissent les conséquences des lacunes en matière de prévention et planifient consécutivement des mesures efficaces dans différents domaines d'action. Si les effets économiques sur la qualité de vie et le travail des individus ne sont pas exprimés en des termes financiers équivalents, ils risquent de ne pas être suffisamment pris en compte dans le domaine politique ou dans la vie quotidienne de chacun.

L'EU-OSHA se propose donc de répondre à ce besoin dans le cadre d'un projet général en deux phases, intitulé «Costs and benefits of occupational safety and health» («Coûts et bénéfices de la sécurité et de la santé au travail»), qui vise à élaborer un modèle d'analyse économique des coûts afin de les estimer de manière fiable. Lors de la première phase, une étude à grande échelle a été menée pour recenser et évaluer les données disponibles dans chaque État membre, qui peuvent être utilisées pour élaborer un modèle de calcul des coûts (2017²).

Dans le cadre de la deuxième phase dont les résultats initiaux sont présentés ici, un modèle d'approximation est élaboré pour déterminer les coûts économiques sur la base de sources de données disponibles à l'échelle internationale [l'EU-OSHA en coopération avec l'Organisation internationale du travail (OIT), le ministère finlandais des affaires sociales et de la santé, l'Institut finlandais de la santé au travail, l'Institut de la santé et de la sécurité au travail de Singapour et la Commission internationale de la santé du travail (CIST)].

Le projet inclut également un séminaire organisé en 2019 afin de permettre aux parties prenantes de débattre des implications du modèle pour les politiques et pratiques en matière de santé et de sécurité au travail, tandis qu'une diffusion et une évaluation additionnelles sont prévues en 2020. Un outil de visualisation des données et des infographies permettront également d'accéder aisément aux données et de les évaluer.

¹ <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=151&langId=de>

² <https://osha.europa.eu/en/tools-and-publications/publications/estimating-cost-work-related-accidents-and-ill-health-analysis/view>

Méthodologie

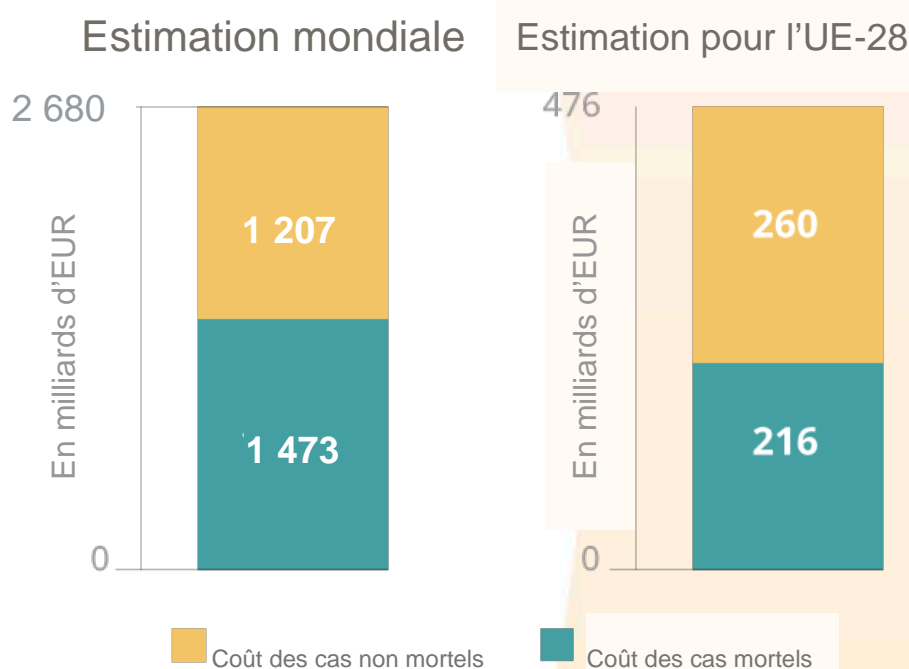
La méthode de travail est basée sur des estimations des années de vie corrigées du facteur invalidité (AVCI) ayant pour causes potentielles des maladies et des blessures. Une comparaison est établie avec le scénario idéal dans lequel un pays ou une région ne perdrait aucune AVCI, que ce soit par des absences au travail, des maladies ou des accidents mortels.

En principe, cette méthode est basée sur le nombre de problèmes de santé liés au travail qui peuvent être recensés pour un pays donné, à savoir les blessures, les maladies et les troubles ayant ou non des conséquences mortelles. Elle est mise en œuvre en calculant les décès, les années de vies perdues (AVP), les années de vie vécues avec une incapacité (AVI) et le total de ces chiffres, les années de vie corrigées du facteur invalidité (AVCI). Ces calculs sont établis à partir des chiffres actuels de l'OIT et de l'IHME (Institute of Health Metrics and Evaluation). Les données de l'IHME sont actualisées tous les ans dans le cadre de l'étude Global Burden of Disease³, dont la version la plus récente date de 2015. Cependant, ces données ne couvrent que les risques spécifiques d'origine professionnelle, ce qui signifie qu'elles doivent être corrigées à l'aide des données de l'OIT (Takala et al., 2017). Dans le cas contraire, le problème serait sous-estimé. Le pourcentage correspondant aux AVCI liées aux risques professionnels en nombre absolu d'années de travail dans un pays donné équivaut au pourcentage de perte de produit intérieur brut (PIB), qui peut également être exprimé en termes financiers. Les coûts sont calculés en multipliant l'AVCI d'un pays par son PIB par employé. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site web de l'EU-OSHA⁴.

Résultats

Les coûts européens et mondiaux des maladies et des accidents professionnels sont considérables. Dans la figure 1, on constate que le coût mondial s'élève à 2 680 milliards d'euros, soit 3,9 % du PIB mondial. Comparativement, le coût européen s'élève à 476 milliards d'euros, ce qui représente 3,3 % du PIB européen, soit une valeur proportionnellement inférieure à la moyenne mondiale. La répartition des coûts entre les cas mortels et non mortels à l'échelle mondiale et de l'UE-28 est presque identique: chaque catégorie représente environ la moitié de l'ensemble des coûts.

Figure 1: Coût des maladies et des accidents professionnels à l'échelle mondiale et de l'UE-28

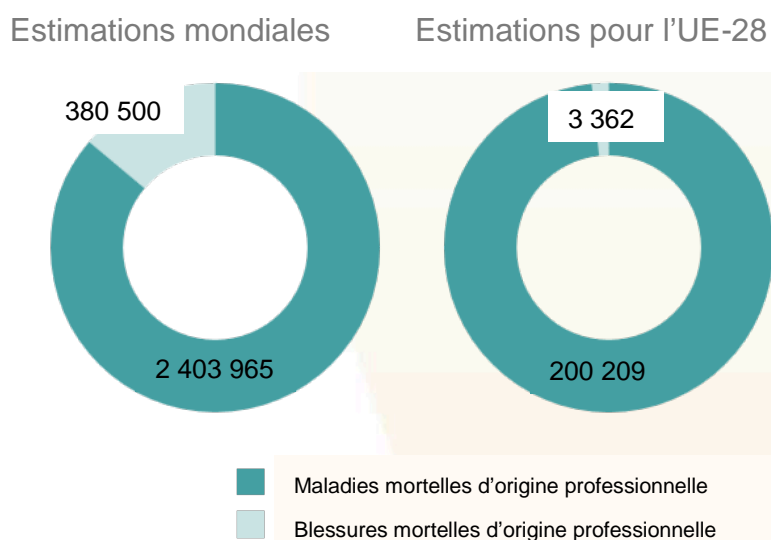


³ <http://vizhub.healthdata.org/gbd-compare/>

⁴ <https://visualisation.osha.europa.eu/osh-costs#!/about-estimates>

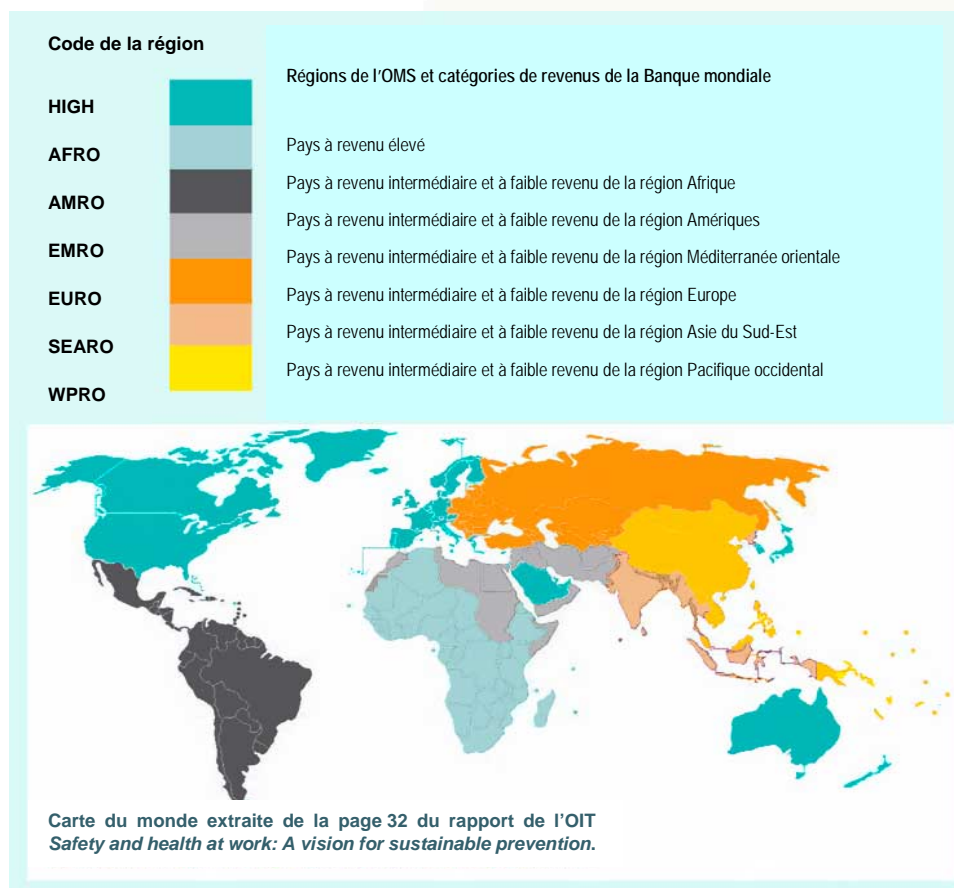
On constate d'autres différences entre les estimations mondiales et européennes si l'on compare uniquement le nombre de cas mortels. Il ressort clairement de la figure 2 que la part du nombre total de décès représenté par des accidents mortels d'origine professionnelle est beaucoup plus faible en Europe (1,8 %) que dans le monde (15,8 %). On peut supposer que ce résultat découle premièrement d'un niveau plus élevé de santé et de sécurité au travail en Europe et deuxièmement d'une espérance de vie plus élevée dans l'UE qui se traduit par une proportion plus élevée de maladies mortelles.

Figure 2: Décès à l'échelle mondiale et de l'UE-28 résultant de maladies et de blessures professionnelles



Pour mener à bien des analyses plus pointues, les données mondiales peuvent être ventilées en fonction des régions du monde qui ont été établies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les régions regroupant différents pays sont représentées dans la figure 3. Presque toutes les régions de l'OMS correspondent à des régions géographiques, à l'exception du groupe HIGH, qui correspond aux pays à revenu élevé (high-income countries). Dans l'analyse plus détaillée, la région de l'Union européenne (UE-28) a été ajoutée et est composée de pays des régions HIGH et EURO de l'OMS.

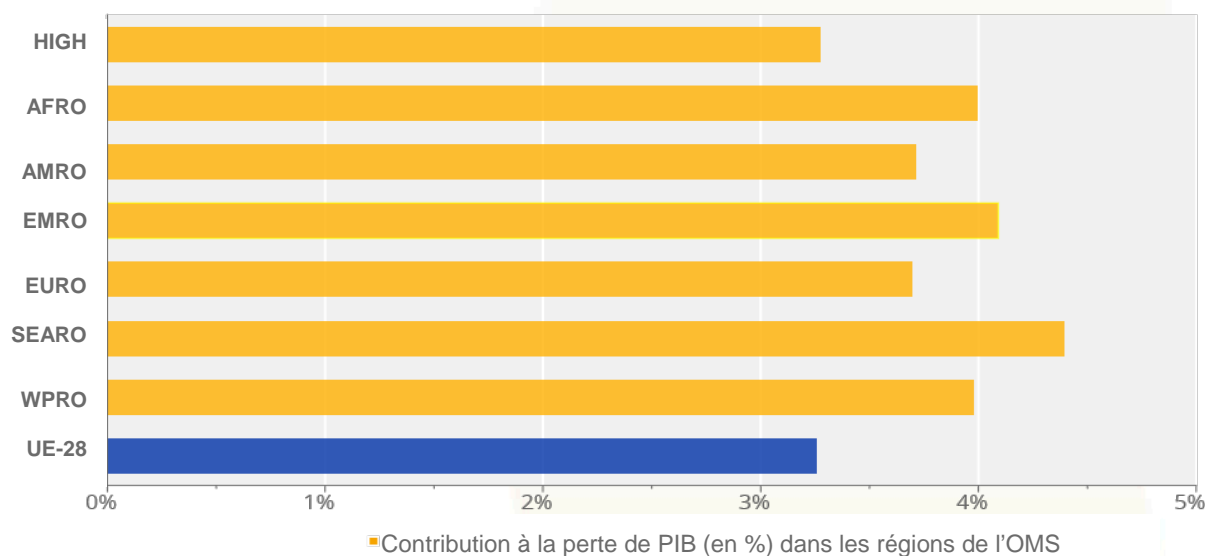
Figure 3: Régions du monde selon le classement de l'OMS



Les coûts des maladies et des accidents professionnels sont exprimés en pourcentage du PIB des régions de l'OMS dans la figure 4. Les coûts de l'UE exprimés en pourcentage sont les plus faibles par rapport aux autres régions du monde. En général, les coûts des régions les plus riches sont proportionnellement plus faibles que ceux des pays moins développés. Comme d'autres études l'ont également démontré (Forum économique mondial, 2013⁵), il existe une corrélation positive entre des conditions de travail saines et la prospérité et la compétitivité d'une région. Sur le plan sociétal, les investissements dans les mesures de prévention et dans la santé et la sécurité au travail ont des effets positifs sur la prospérité d'une région.

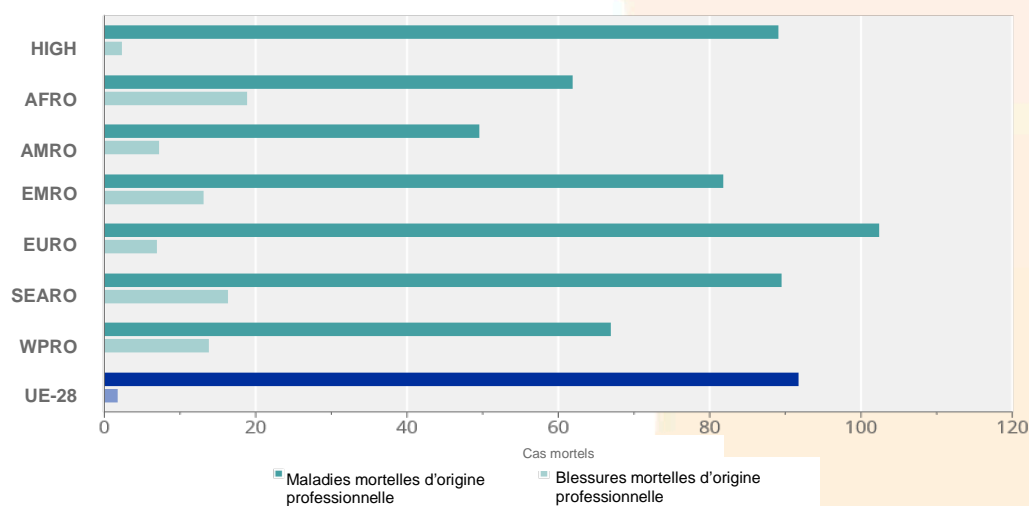
⁵ http://www3.weforum.org/docs/WEF_GlobalCompetitivenessReport_2012-13.pdf

Figure 4: Coût des maladies et des accidents professionnels dans les régions de l'OMS.



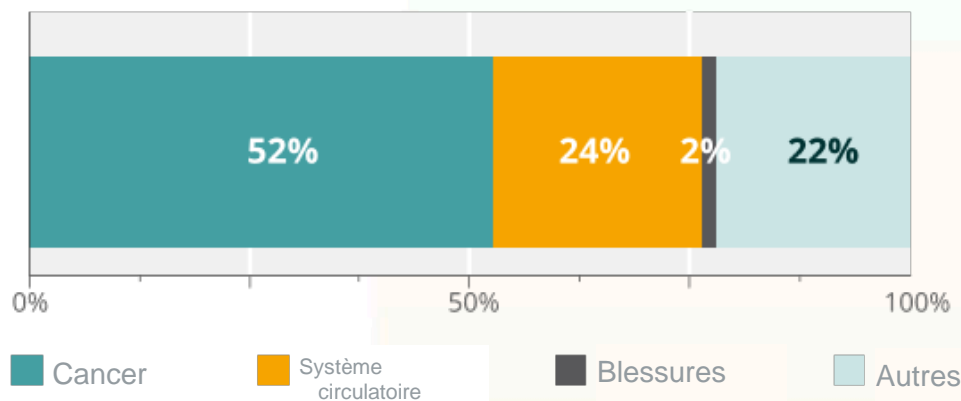
Il ressort également de l'analyse des régions de l'OMS présentée à la figure 5 que les accidents mortels d'origine professionnelle sont moins nombreux dans les pays industrialisés (en proportion du nombre total de décès). Les régions de l'UE-28 et HIGH ont le plus faible taux d'accidents. Si l'on exclut les évolutions économiques et technologiques générales des pays concernés, il ne fait aucun doute que la structure économique des régions est déterminante. Les pays moins développés sont généralement plus dépendants des secteurs de l'agriculture et de la construction, dont les taux d'accidents sont bien plus élevés que ceux du secteur des services, qui occupe une place de plus en plus importante dans les pays industrialisés. Il est frappant de constater que le nombre de maladies mortelles d'origine professionnelle dans les régions de l'UE-28 et HIGH est plus élevé que dans la plupart des autres régions du monde. Par conséquent, les meilleures conditions de travail dans les pays industrialisés ont globalement une incidence sur le taux d'accident plutôt que sur les cas de maladies.

Figure 5: Maladies et accidents mortels d'origine professionnelle dans les régions de l'OMS en nombre de décès pour 100 000 employés



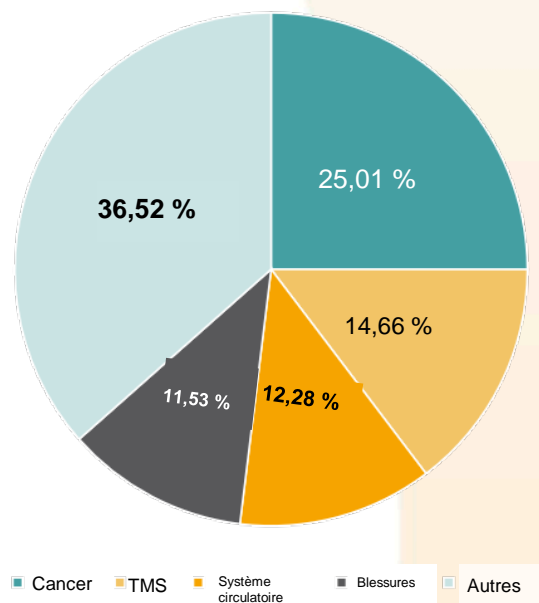
Comme l'EU-OSHA est une organisation de l'UE, des analyses détaillées supplémentaires des pays de l'UE-28 ont été incluses dans ce projet. Les principaux facteurs responsables de près de 80 % des décès liés aux maladies et accidents professionnels ont été recensés en premier lieu, à savoir les cancers, les maladies du système circulatoire et les accidents mortels d'origine professionnelle (voir la figure 6).

Figure 6: Causes des décès d'origine professionnelle (en %) dans l'UE-28



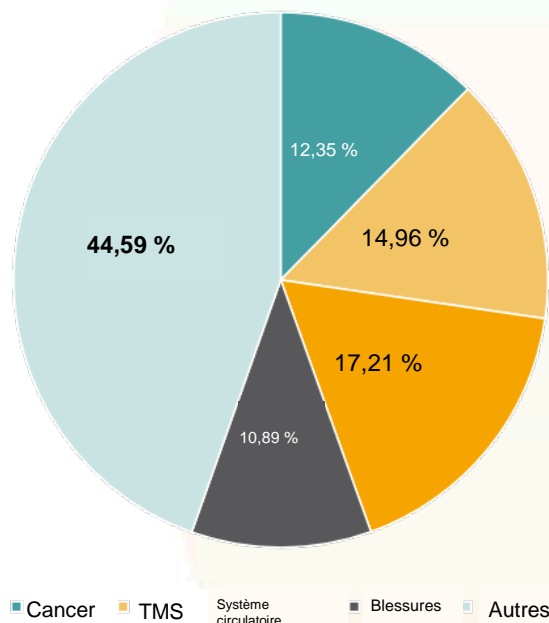
Les AVCI des causes principales recensées pour les cas de morbidité et de mortalité d'origine professionnelle ont ensuite été calculées pour tous les pays de l'UE pour indiquer la proportion (en %) de ces causes pour chaque pays. Les effets néfastes pour la santé d'origine professionnelle qui entraînent le plus de pertes d'années de vie dans tous les pays de l'UE-28 (AVCI) sont représentés dans la figure 7. Dans l'ordre, les cancers représentent les principales causes, suivis des maladies musculaires et squelettiques, des maladies du système circulatoire et des blessures. La catégorie «Autres» regroupe les autres maladies, telles que les maladies mentales ou transmissibles.

Figure 7: UE-28 - Proportion (en %) des principales causes de morbidité et de mortalité d'origine professionnelle en AVCI pour 100 000 employés



En comparaison avec l'UE-28, les proportions équivalentes d'AVCI par cause principale de morbidité et de mortalité d'origine professionnelle à l'échelle mondiale sont représentées dans la figure 8. Par rapport à l'UE-28, les maladies circulatoires constituent la charge la plus lourde et sont suivies par les TMS, les cancers et les blessures.

Figure 8: Monde - Proportion (en %) des principales causes de morbidité et de mortalité d'origine professionnelle en AVCI pour 100 000 employés



L'EU-OSHA a mené ces analyses des causes principales pour chacun des 28 pays de l'UE, ainsi que pour la Norvège et l'Islande. Les résultats de l'Allemagne, de l'Espagne et de la Hongrie sont indiqués à titre d'exemple dans les figures 9, 10 et 11. Les résultats de tous les autres pays sont consultables sur le site web de l'EU-OSHA. La répartition des causes principales des effets néfastes pour la santé d'origine professionnelle peut fournir aux décideurs de la société des renseignements utiles sur les domaines dans lesquels des stratégies de prévention futures devraient être mises en œuvre dans leurs pays.

Figure 9: Allemagne - Proportion (en %) des principales causes de morbidité et de mortalité d'origine professionnelle en AVCI pour 100 000 employés

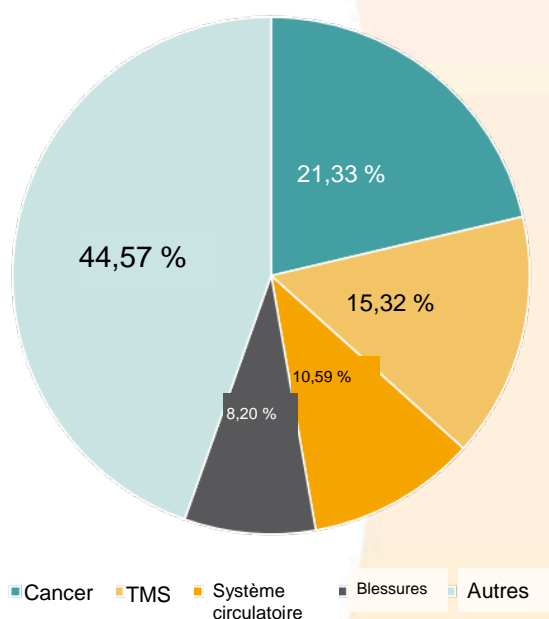


Figure 10: Espagne - Proportion (en %) des principales causes de morbidité et de mortalité d'origine professionnelle en AVCI pour 100 000 employés

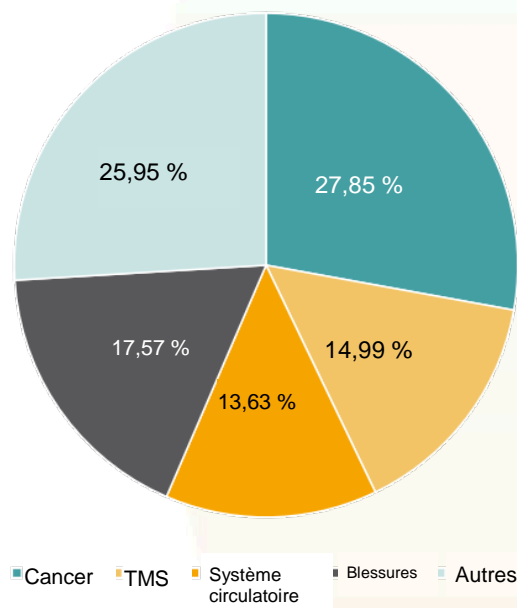
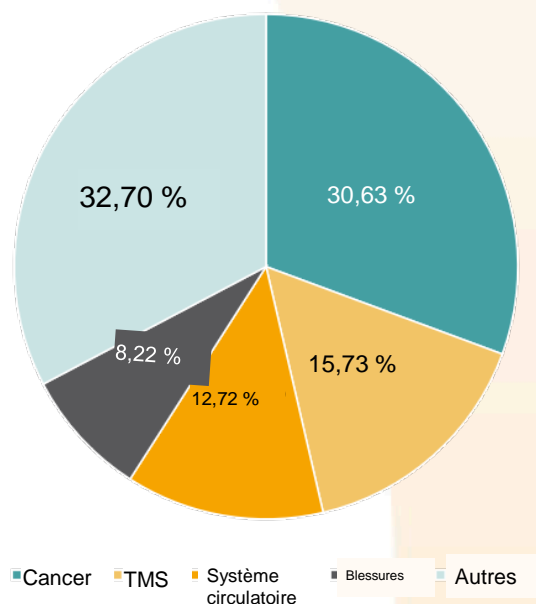


Figure 11: Hongrie - Proportion (en %) des principales causes de morbidité et de mortalité d'origine professionnelle en AVCI pour 100 000 employés



Discussion

Depuis plus de 20 ans, l'OIT publie régulièrement des estimations mondiales relatives aux maladies et aux accidents d'origine professionnelle. La méthodologie a été perfectionnée en coopération avec l'EU-OSHA et des données détaillées sur les coûts ont fait pour la première fois l'objet de calculs. La disponibilité et la comparabilité des données des différents pays et régions posent des difficultés pour les estimations des coûts à l'échelle internationale dans ce domaine.

La méthodologie qui a été élaborée s'appuie sur les données disponibles à l'échelle internationale de l'OIT, de l'OMS et d'Eurostat, et fournit un modèle d'approximation des coûts pour la société. En dépit de l'ensemble des limites relatives à la qualité des données, telles que le manque de déclaration potentiel ou la comparabilité insuffisante des statistiques, ce modèle fournit des estimations solides et fiables. L'exécution de chaque étape du modèle est décrite en détail sur le site web de l'EU-OSHA, ce

qui signifie que les calculs sont complètement transparents et traçables. À l'aide du modèle de coût qui a été élaboré, il est possible de déterminer les causes principales des accidents et des maladies d'origine professionnelle et de calculer les AVCI et les coûts s'y rapportant pour chaque pays.

On peut supposer à cet égard que ce modèle fournit une estimation relativement prudente des coûts, puisque de nombreux facteurs ne peuvent pas être pris en compte en raison de la quantité insuffisante de données. Même si les bases de données internationales dans le domaine de la santé fournissent les meilleures données internationales disponibles actuellement, il faut considérer que ces données représentent une sous-estimation des véritables problèmes pour de nombreux pays. Le manque de déclaration probable à la seule échelle de l'UE a déjà été mis en évidence à plusieurs reprises (p. ex. Kurppa, 2015) et on peut supposer qu'il existe un problème similaire à l'échelle internationale.

Certains risques, tels que certaines formes de cancer, de maladie mentale ou de maladie transmissible, n'ont pas encore été intégrés dans les estimations de l'OMS. De plus, les estimations relatives aux coûts sont uniquement basées sur une productivité réduite résultant d'années de travail perdues dans chaque pays. De nombreux autres facteurs de coût, tels que les coûts liés aux soins de santé, aux retraites anticipées ou au présentéisme (des personnes qui travaillent lorsqu'elles sont malades), ne sont pas pris en compte dans ce modèle. En outre, différentes formes de travail ne sont pas du tout incluses dans les calculs, telles que le travail des enfants, l'emploi illégal et de nombreuses formes de travail occasionnel, qui représentent une part importante du marché du travail dans de nombreux pays.

Les analyses initiales relatives au contenu confirment la corrélation existant entre l'amélioration des mesures de prévention d'un pays et la réduction afférente de la morbidité et de la mortalité. Cela ressort des coûts proportionnellement inférieurs des accidents et des maladies d'origine professionnelle en comparaison avec le PIB des pays concernés. Sur le plan sociétal, les investissements dans les mesures de prévention sont par conséquent rentables pour les pays et contribuent à l'accroissement de la prospérité.

L'EU-OSHA analyse de manière plus détaillée des facteurs de coût précis dans certains pays dans le cadre d'un projet de suivi qui a déjà été lancé. Cela suppose notamment de sélectionner des pays qui possèdent des données nationales de bonne qualité et d'effectuer des estimations de coût à l'aide de sources nationales. Cette analyse ascendante peut ensuite être comparée avec le modèle d'approximation à l'aide des données internationales (approche descendante) qui sont décrites ci-dessus. La fiabilité et la validité du modèle décrit ici pourront ainsi être évaluées et optimisées ultérieurement. Les comparaisons initiales de ce modèle avec les études de coût nationales, par exemple sur les cas de cancers d'origine professionnelle (Zand et al., 2016), font ressortir une forte corrélation entre les estimations de coût nationales et internationales.

Des informations complémentaires sont disponibles ici: <https://visualisation.osha.europa.eu/osh-costs#!/>

Références

- EU-OSHA (2017). Estimation du coût des accidents et des problèmes de santé au travail: une analyse des sources de données européennes. Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg. Disponible à l'adresse: <https://osha.europa.eu/en/tools-and-publications/publications/estimating-cost-work-related-accidents-and-ill-health-analysis/view>
- Kurppa, K. (2015). «Severe under-reporting of work injuries in many countries of the Baltic Sea region». Finnish Institute of Occupational Health, Helsinki.
- Takala, J., Hämäläinen, P., Nenonen, N., Takahashi, K., Chimed-Ochir, O., Rantanen, J. (2017). «Comparative Analysis of the Burden of Injury and Illness at Work in Selected Countries and Regions». *Central European Journal of Occupational and Environmental Medicine* 23 (1-2), 6 - 31.
- Institut WSH et Forum économique mondial, Lausanne, Suisse, 2012-2013, http://www3.weforum.org/docs/WEF_GlobalCompetitivenessReport_2012-13.pdf
- Zand, M., Rushbrook, C., Spencer, I., Donald, K., Barnes, A. (2015). «Cost to Britain of work-related cancer, Health and Safety Executive». Disponible à l'adresse: <http://www.hse.gov.uk/research/rrpdf/rr1074.pdf>

Auteurs

D^r Dietmar Elsler, Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, Bilbao, Espagne

D^r Jukka Takala, Institut de la santé et de la sécurité au travail, Singapour

M. Jouko Remes, Institut finlandais de la santé au travail, Helsinki, Finlande